



Depuis 1985

715, Square Victoria
Bureau 710
Montréal QC
H2Y 2H7
☎ 514 849-8373
1 800 465-1754
☎ 514 849-8873
1 800 465-6578
🌐 www.apsam.com

Compte-rendu

Rencontre

Groupe de liaison des pompiers à temps partiel

Samedi le 2 juin 2007 - Drummondville

Membre présents

- | | |
|--|---|
| ② Éric Lacasse
Association des pompiers volontaires | ② Patrick Goupil
Ville de Beaupré |
| ② Larry Maguire
Syndicat des pompiers Lévis | ② Daniel Trudeau
Syndicat des pompiers Mont St-Hilaire |
| ② Pascal Gagnon
APSAM | ② Charles Plante
APSAM |

Membres absents

- | | |
|--|--|
| ② Sylvain Chicoine | ② Guy Dussault
IPIQ |
| ② Pierre Joncas
Syndicat St-Hyacinthe | ② François Morin
Syndicat Varennes |
| ② Jean-Philippe Dufort
/Syndicat St-Roch de l'Achigan | ② Christian Dumas
Syndicat Vaudreuil-Dorion |

Invitées

- | | | |
|-------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| ② Carmen Vaillancourt
CSST | ② Éline Guénette
APSAM | ② Amélie Trudel
APSAM |
|-------------------------------|---------------------------|--------------------------|

Ordre du jour

1. Présentation des membres

Un tour de table a été effectué, chaque membre s'est présenté.

2. Profil des lésions professionnelles chez les pompières et les pompiers.

Madame Carmen Vaillancourt, responsable à la CSST de la Condition féminine et des clientèles issues de l'immigration est venue présenter un résumé du profil des lésions professionnelles chez les femmes et les hommes œuvrant dans ce domaine d'activité.

Madame Vaillancourt nous a décrit le contexte dans lequel ce portrait statistique a été tracé. De par la politique du gouvernement du Québec, soit l'égalité des droits versus l'égalité dans les faits; la Csst veut surtout fournir des informations concernant les lésions professionnelles dans une optique de prévention et de prise en charge par le milieu de la santé et de la sécurité du travail.

Ce portrait s'appuie sur le calcul des proportions effectué à partir des données recueillies auprès du Service de la statistique de la Commission et ils concernent strictement les lésions professionnelles. Les résultats de l'analyse ont permis de mieux circonscrire et comprendre la problématique concernant la santé et la sécurité au travail des pompières et pompiers.



En résumé, Madame Vaillancourt a traité les points suivants :

- ② Fréquence, gravité et coûts associés aux lésions professionnelles
- ② Fréquence des lésions professionnelles selon le sexe
- ② Gravité des lésions professionnelles selon le sexe
- ② Coûts des lésions professionnelles selon le sexe
- ② Fréquence et gravité des accidents selon le sexe, compte-tenu de leurs caractéristiques
- ② Fréquence et gravité des accidents et maladies selon le sexe, compte tenu de leurs caractéristiques

Par la suite, un échange a suivi.

3. Proposition de partenariat avec la CSST

Madame Vaillancourt a proposé aux membres du groupe de liaison de développer des outils de sensibilisation en fonction d'un thème qui préoccupe les pompiers à temps partiel.

Afin d'être cohérent avec les demandes que le groupe de liaison des pompiers à temps partiel nous avaient demandé de développer dans le cadre de la planification stratégique 2005-2008, nous leur avons soumis ces thèmes pour des fins de partenariat avec la CSST.

Des demandes initiales, nous avons fait un regroupement des sujets, ce sont :

- ② Conduite de véhicule et port de la ceinture de sécurité
- ② Roulement de personnel, formation, accueil et intégration des jeunes en caserne
- ② Difficulté de rejoindre les pompiers en région
- ② Risques spécifiques qu'on ne met pas dans les schémas de couverture de risques et sensibilisation sur l'équipement et la formation nécessaire pour les divers sauvetages

Les membres du groupe de liaison ont discuté avec les représentants de la Csst et de l'Apsam de la priorité d'un thème à développer compte tenu des risques et de la situation qui prévaut.

Après discussion, en toute unanimité les membres ont priorisé le sauvetage en espace clos.

Ce dossier sera développé par la Csst, l'Apsam et le Ministère de l'Éducation. La Commission couvrira l'ensemble des coûts associés à ce dossier. Le ministère de l'Éducation distribuera les outils de sensibilisation dans le réseau de la formation professionnelle. Quant à l'association paritaire, elle se fera un devoir de faire la promotion de ces outils auprès de sa clientèle.

Note : Concernant le point Difficulté de rejoindre les pompiers en région : il nous a été mentionné que nous devons revoir le réseau de distribution afin de combler les lacunes actuelles.



4. Sauvetage en espace clos

Mesdames Amélie Trudel et Éline Guenette sont venues rencontrer les membres du groupe de liaison afin de discuter du sauvetage par les pompiers dans les espaces clos.

Mesdames Trudel et Guénette ont informé les membres des points suivants :

- ④ Normes NFPA 1006 et 1620
- ④ Module 21 de l'IPIQ (en développement)
- ④ Formation de l'Apsam dans les espaces clos (TPC) adaptée aux pompiers
- ④ Firmes privées qui offrent de la formation dans les espaces clos
- ④ Position de l'ÉNPQ (NFPA 1670)
- ④ Brigades industrielles versus brigades municipales spécialisées
- ④ Contexte actuel (15 services municipaux ont des brigades spécialisées)
- ④ Difficulté à répondre aux clients compte tenu du contexte
- ④ Exemples de partenariat qui fonctionne (Yamaska)

Les membres du groupe nous ont exposé leur situation sur le sauvetage en espace clos. Il nous a été signalé que les pompiers avaient un grand besoin de sensibilisation sur les risques reliés aux espaces clos et sur la prise en charge par le milieu.

Il nous a été mentionné à quelques reprises que même si les pompiers n'ont pas reçue une formation spécifique sur ce type de sauvetage et même s'ils n'ont pas tous les équipements requis pour faire du sauvetage en espace clos; qu'il était fréquent que des pompiers pratiquent cette activité.

5. Varia

Aucun point n'avait été ajouté à varia.

6. Suivi et prochaine rencontre

La prochaine rencontre du comité sur les espaces clos aura lieu mardi le 19 juin au siège social de l'Apsam. Les membres du groupe qui feront parti de ce comité sont Patrick Goupil et Éric Lacasse.

7. Levée de la rencontre

La séance de travail s'est terminée à 12h15.

Cptepompartiel07